

le débat général, les renseignements essentiels sur ces questions d'importance primordiale.

Voilà ce que je propose au premier ministre. Si lui et ses collègues approuvent cette proposition, nous pourrions demain procéder autrement. Puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) est avec nous, il me semble que la Chambre accepterait sans doute une motion tendant à l'étude d'un tel sujet, si c'était le Gouvernement qui la présentait.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, par le passé, les interventions d'autres affaires au cours du débat sur l'Adresse ont créé beaucoup de confusion et n'ont facilité en rien le progrès des délibérations de la Chambre. L'an dernier, de fortes critiques se sont élevées de ce côté-ci de la Chambre,—même de tous les partis, dirais-je,—à l'égard de la façon dont on a modifié la marche à suivre traditionnelle. Je reconnais beaucoup de mérite aux observations que vient de formuler à ce propos le chef de l'opposition (M. Drew). Je ne pense pas moins que le débat sur l'Adresse constitue la première occasion,—la plus importante, de fait,—qui permette aux députés d'exposer au Gouvernement ce qu'eux-mêmes et leurs commettants pensent des problèmes de l'heure.

Nous devons faire tout notre possible pour abrégier le débat,—ce qui n'est pas facile—; néanmoins, si nous continuions le débat, nous faciliterions la marche des travaux, nous permettrions au Gouvernement de connaître les vues des députés et celles de la population; enfin, nous serions beaucoup plus avancés si nous en finissions d'abord avec l'Adresse et abordions ensuite ces problèmes vitaux dans l'ordre où ils ont été mentionnés.

Les membres de l'opposition ou les députés ministériels peuvent, au besoin, recourir à un autre moyen, s'ils estiment que la question est assez importante pour motiver une déclaration du ministre intéressé. On pourrait, à l'occasion, proposer des amendements. Je sais par expérience que, lorsqu'on interrompt le débat sur l'Adresse pour passer à autre chose, on retarde plutôt qu'on ne facilite les travaux de la Chambre.

LE BLÉ

PAIEMENT FINAL AUX TERMES DU PLAN QUINQUENNAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Fair (Battle-River): Puis-je demander au ministre du Commerce quand les

producteurs de blé des provinces des Prairies peuvent espérer toucher le versement final prévu par le plan quinquennal de mise en commun, et si le gouvernement a fixé sa contribution compensatoire pour les pertes subies par ces cultivateurs? Si ce montant a été déterminé, quel sera-t-il?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Il m'est, en ce moment, impossible de faire une déclaration relativement au plan quinquennal.

M. Wright: Puis-je poser une autre question? Le gouvernement poursuit-il ses négociations avec le gouvernement du Royaume-Uni au sujet de quelque autre paiement aux termes de ce qu'on appelle généralement la disposition compensatoire contenue dans le contrat de quatre ans avec la Grande-Bretagne?

Le très hon. M. Howe: Je ne puis faire de déclaration à ce sujet aujourd'hui.

M. Ross (Souris): Si je puis poser encore une autre question, le premier ministre pourrait-il nous dire si des négociations ont été rouvertes avec le gouvernement britannique à l'égard d'un règlement final de l'accord quinquennal entre le Royaume-Uni et le Canada ainsi que de la mise en commun pour cinq ans?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je ne dirai pas que des négociations ont été entreprises avec le Royaume-Uni à ce sujet, mais des observations ont été présentées sur ce que j'ai cru être le sentiment dominant dans les provinces canadiennes productrices de blé en ce qui a trait à l'exécution de toutes les obligations découlant du contrat quadriennal.

LA CHINE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT SUR L'À-PROPOS D'INTERDIRE L'EXPORTATION DE FONDS CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Fraser (Peterborough-Ouest): Étant donné que des amis et parents de Canadiens sont victimes, en Chine, de chantage de la part des communistes, le Gouvernement songe-t-il à interdire toute exportation de fonds canadiens en Chine communiste?

L'hon. Douglas Abbott (ministre des Finances): Cette question n'a, jusqu'ici, fait l'objet d'aucun examen.